

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Parfum POPCORN 7 %

Usage : Parfum destiné à être utilisé dans des bougies, fondants parfumés, produits d'ambiance.

Nom du fournisseur : Aromas of Elegance

Numéro d'appel d'urgence :

- Belgique : 070.245.245

- France : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

Le mélange est classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H311 : Toxique par contact cutané.

H331 : Toxique par inhalation.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes :

Mention d'avertissement : Danger

Conseils de prudence : P261, P280, P302+P352, P304+P340, P312, P501

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Nom : Coumarin

N° CAS : 91-64-5

N° CE : 202-086-7

% : 0.175 0.353514

Classification CLP :

- Acute Tox. 3 (oral, cutané, inhal.), H301, H311, H331

- Skin Sens. 1, H317

- Aquatic Chronic 2, H411

SECTION 4 : Premiers secours

Inhalation : Transporter la personne à l'air libre. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, CO₂, poudres chimiques sèches.

Produits dangereux de combustion : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumées toxiques.

Équipement de protection : Appareil respiratoire autonome recommandé.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter des équipements de protection individuelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Méthodes de nettoyage : Absorber avec un matériau inerte, placer dans un conteneur adapté pour élimination.
Précautions environnementales : Éviter les rejets dans l'environnement.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais, bien ventilé, à l'abri de la lumière.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles techniques : Ventilation adéquate.
Équipements de protection individuelle :
- Yeux : Lunettes de sécurité
- Peau : Gants résistants aux produits chimiques
- Respiratoire : En cas de aérosols, porter un masque adapté.

SECTION 9 : Propriétés physico-chimiques

Aspect : Liquide
Odeur : Caractéristique
Point de clair : > 60 °C
Solubilité : Insoluble dans l'eau

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions normales.
Conditions à éviter : Chaleur excessive, sources d'ignition.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Effets toxiques : Toxique en cas de ingestion, inhalation et contact cutané.
Effets sensibilisants : Peut provoquer une allergie cutanée.
Autres effets : Peut être nocif pour les organes en cas de exposition prolongée.

SECTION 12 : Informations écologiques

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Persistance et dégradabilité : Données non disponibles.
Mobilité dans le sol : Faible mobilité attendue.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Élimination : Ne pas rejeter dans les égouts.
Méthode recommandée : Incinération par un prestataire agréé.
Contenants souillés : Éliminer selon les réglementations locales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR/RID : Non réglementé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

IMDG : Non reglemente

IATA : Non reglemente

SECTION 15 : Informations reglementaires

Ce produit est classe et etiquete selon le reglement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Restrictions : Aucune connue.

SECTION 16 : Autres informations

Utilisation recommandee : Usage professionnel uniquement.

Revision : 27/05/2025

Abbreviations : CLP Classification, Labelling and Packaging

Sources : ECHA, fournisseurs de matieres premieres.